

VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES : SE POSITIONNER ET AGIR EN QUALITE DE PROFESSIONNEL(LE) DE L'EDUCATION

La prévention des violences conjugales et intrafamiliales est devenue une priorité pour les pouvoirs publics et pour tous les professionnels qui accueillent et accompagnent du public. Cette formation vise à approfondir les connaissances des professionnel(le)s de l'éducation sur les mécanismes en jeu dans les violences conjugales et intrafamiliales et sur les moyens de prévention, d'orientation et de prises en charge des victimes et des auteurs. Elle a pour objectif d'accroître, d'une part leurs compétences d'analyse des situations de violences et les impacts pour les acteurs et les enfants exposés, et d'autre part, d'améliorer leurs compétences d'intervention dans ces situations dans le respect de leur projet éducatif et de leurs missions.



Objectifs

- Citer les différents types et formes de violence et expliquer le processus du cycle de la violence
- Identifier les principaux acteurs qui participent à la prévention et à la lutte des violences conjugales et intrafamiliales
- Reconnaître le rôle de chacun de ces acteurs
- Analyser une situation rencontrée dans son environnement professionnel afin de pouvoir orienter et agir en complémentarité
- Mettre en pratique des outils pédagogiques de prévention dans le cadre de sa mission (avec son équipe, auprès du public ou dans le cadre d'une action spécifique)



Modalités Pédagogiques

Participation active pour favoriser les échanges et le partage d'expérience, utilisation d'outils de l'intelligence collective (brainstorming, le photo langage, le jeu de rôle, le world café...), mise à profit d'applications numériques (Quizz, nuage de mots, vidéos...), alternance de travaux collectifs, d'analyse et de mises en situation, d'études de cas, d'apports théoriques et méthodologiques, toujours sous forme participative et ludique, ressource est mise à disposition des participants (kits pédagogiques, vidéos, outils pédagogiques, sites d'information...)

Infos

Public et pré-requis

Professionnel(le) de l'éducation ayant une expérience auprès d'un public enfants et familles – Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

Formateurs

Stéphanie JACQUEZ Formatrice, Chargée d'Etudes et sociologue

Effectifs

Ouverture d'une session à partir de 8 inscriptions

Date

20 et 21 mars 2025

Durée

2 jours consécutifs de 6h

Tarifs

480€ TTC /participant

Lieu

Inter-établissement
IFRASS Campus Louis Lareng

Contact

Laurence PREVOST
Pôle Formation Continue
secretariatfc@ifrass.fr
05 34 63 89 27
Référént handicap :
Nathalie Parayre
n.parayre_ext@ifrass.fr

VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES : SE POSITIONNER ET AGIR EN QUALITE DE PROFESSIONNEL(LE) DE L'EDUCATION



Modalité d'évaluation

Evaluation de positionnement et formative en amont et à l'issue de la formation

Questionnaire de satisfaction à chaud

Délivrance d'une attestation de fin de formation



Contenu du programme

1er jour : Appréhender le sujet en tant que professionnel(le) de l'éducation

- Identifier et analyser les représentations concernant le sujet
- Connaître le contexte national des violences conjugales et intrafamiliales : approche historique et sociologique, zoom sur les politiques publiques de ces 10 dernières années, les enjeux de la prévention et de la lutte contre les violences
- Violences conjugales et intrafamiliales : de quoi parle-t-on ? Comprendre et identifier les différentes formes de violences, les mécanismes en œuvre (cycle de la violence, emprise...) et leurs conséquences pour les enfants exposés.

2ème jour : Posture et champ d'action du professionnel(le) de l'éducation

- Identifier les acteurs concernés par la prévention et la lutte contre les violences : le système d'acteurs dans sa globalité, la place et le rôle de chacun, les politiques et dispositifs associés.
- Approfondir le rôle des principaux acteurs de la lutte contre les VIF : le fonctionnement de la Cellule de Recueil et de traitement des informations préoccupantes (CRIP) et les différents acteurs clés : les institutions, les associations d'accompagnement des victimes, les forces de l'ordre et l'ISCG, les dispositifs de soutien à la parentalité.
- Identifier quand et comment agir en tant que professionnel(le) de l'éducation ? son positionnement et périmètre d'action au sein d'une structure d'accueil Petite Enfance ou Enfance-Jeunesse.